

COMMUNE DE VALLEIRY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

06 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 06 novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VALLEIRY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au salon d'honneur de la mairie, sous la présidence de M. Alban MAGNIN, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	27
Nombre de conseillers municipaux présents :	24
Nombre de conseillers municipaux votants :	26
Date de convocation du Conseil Municipal :	30/10/2025

PRÉSENTS : M. Alban MAGNIN, Maire, Mme Hélène ANSELME, M. David EXCOFFIER, Mme Virginie LACAS, M. François FAVRE, Mme Christine NICOLET-DIT-FELIX, M. Pierre HACQUIN, Mme Isabelle MERCIER, M. Amar AYEB, Adjoints, Mmes Renée RICHARD, Corinne DURAND, Mme Giovanna VANDONI, MM. Alain CHAMOT, Emmanuel SOGNO, Sébastien BURETTE, Frédéric BARANSKI, Mmes Alexandra DALLIERE, Elisabeth DEAL, MM. Clément VILLEMAGNE, Jean-Yves LE VEN, Mme Anna FRANCHI, MM. Henri VIDAL, Pascal GRIBOUVAL, Jean FEIREISEN Conseillers Municipaux.

POUVOIRS : M. Michel PIERREL à M. Sébastien BURETTE
Mme Marie-Noëlle BOURQUIN à M. Henri VIDAL

ABSENTS : Mme Elodie POIRIER

Mme Giovanna VANDONI est élue secrétaire de séance.

DCM20251106-06

OBJET : DÉCISIONS BUDGÉTAIRES (7.1.2) – *Décision modificative n°1*

VU la commission finances en date du 18/09/2025,
Madame Virginie LACAS, Maire adjoint en charge des Finances, rapporteur, expose la nécessité de modifier certains crédits budgétaires afin d'ajuster les montants des dépenses et recettes dont les détails sont les suivants :

DÉCISION

Après exposé et en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE**

APPROUVE la décision modificative n° 01/2025 du budget principal présentée ci-après :

DCM20251106-06

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitres	Articles	Montant	Détail
011	615221 - Entretien et réparations sur bâtiments publics	9 000.00 €	<i>Bâtiments</i>
011	615231 - Entretien et réparations sur voiries	74 000.00 €	<i>Voirie</i>
011	627 - Services bancaires et assimilés	1 000.00 €	<i>Frais bancaires</i>
014	7391112 - Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants	20 900.00 €	<i>Dégrèvement THLV</i>
014	7392221 - Fonds de péréquation des ressources communales et interco	4 300.00 €	<i>FPIC</i>
Total dépenses de fonctionnement		109 200.00 €	
73	73223 - Fonds départemental des DMTO pour les com. de - de 5 000 hab.	- 100 000.00 €	<i>Droits de mutation</i>
731	73123 - Taxe com. addit. / droits mutation ou taxe publicité foncière	209 200.00 €	
Total recettes de fonctionnement		109 200.00 €	

Fait et délibéré les jours, mois et
an que dessus et a signé au registre le Maire.
Pour extrait conforme,
Le Maire
Alban MAGNIN

